

Assemblée régionale SCCV - Secteur Centre - 9.11.18

1 - Accueil - Présences

M. Michel Panchaud remercie chaleureusement le CH de Pailly de nous accueillir dans son local de répétition. Une présentation rapide de la commune et du chœur d'hommes nous est proposée.

Sont présents pour représenter la SCCV : Mrs Michel Panchaud, Jean-Luc Bezençon et Christophe Grunder, responsables de cette région ; Mmes Edwige Clot (présidente de la commission de musique de la SCCV) et Agnès Bléron (PV).

Les sociétés suivantes sont représentées : CD de Renens - CH l'Harmonie des Campagnes (Goumoens-la-Ville) - CH de La Pontaise (Lausanne) - CH l'Harmonie des Champs (Pailly) - CH l'Espérance (Penthéréaz) - CH de Poliez-le-Grand - CH l'Harmonie (Savigny) - CM l'Air du Temps (Bottens-Morrens) - CM La Talentelle (Echallens) - EV Ephémère (Eclagnens) - EV Fa7 (Lausanne) - CM Le cœur qui chante (Oppens-Orzens) - CM l'Aloëttaz (Penthalaz) - CM La Voix des Campagnes (Thierrens).

Sociétés excusées : EV Solstice (Echallens) - CM Atout Cœur (Cugy).

Sociétés absentes : CH L'Avenir (Forel-Lavaux) - CM (Parenthèse (Forel-Lavaux) - CM La Lyre (Moudon).

2 - Approbation du PV du 16 novembre 2016.

Le PV est accepté à l'unanimité.

3 - FestiMusiques à Moudon : 8 et 9 juin 2019.

La SCCV prendra en charge la buvette des chanteurs le samedi 8 juin 2019. Comme chaque année, nous avons besoin de bénévoles. Vous pouvez vous annoncer à Mary Chabloz (marychabloz@bluewin.ch).

Cette année au mois de juin, les chorales SCCV présentes étaient : CM La Récréation (Morges) - CM La Voix des Campagnes (Thierrens) - CM La Chanson des Roseaux (Roche). Merci à eux pour leurs présence et prestation.

Inscrivez-vous ! C'est une belle occasion de fraterniser, de chanter et d'écouter des musiciens et chanteurs d'autres horizons. Voir le site Internet (festival-moudon.ch) pour toute autre information.

Dans la lettre d'information parue dernièrement, il y a une erreur de date. Ce festival est bien les 8 et 9 juin 2019.

4 - Suisa - Partitions SCCV.

❖ Suisa :

- les paroliers et compositeurs écrivent des paroles et de la musique, en échange de quoi ils sont rémunérés ! Ensuite les éditeurs, imprimeurs, correcteurs font leur travail mais doivent aussi être rémunérés ! Ne faites pas de photocopies. Commandez vos partitions même si vous les transmettez sur des tablettes à vos choristes. La Suisa est très vigilante à ce sujet : vous devez avoir la facture d'achat prouvant que vous n'avez pas fait de photocopies.
- déclaration des œuvres : vous devez déclarer les œuvres que vous interprétez (y compris les bis) à la Suisa (rémunérations voir plus haut). Le délai est toujours au 30 novembre de l'année en cours. Pour cela, vous devez entrer votre n° de chœur ainsi que le mot de passe vous concernant. Le secrétariat (secretariat-sccv@choeur.ch) se tient à votre disposition pour vous les fournir.

❖ Partitions SCCV :

- Le chœur de dames et les chœurs d'hommes peuvent choisir (en 2018) une partition à un prix raisonnable et envoyer la facture à la SCCV qui l'honorera pour vous. Les chœurs mixtes se verront offrir le même cadeau en 2019.

- De plus, l'année avant la Fête Cantonale, chaque chœur SCCV recevra gratuitement une partition qui servira de chœur d'ensemble à la prochaine fête.
- La liste de partitions qui est sur le site (choeur.ch) fait partie du patrimoine SCCV. Vous pouvez les commander au secrétariat.

5 - Avantages SCCV.

Pourquoi s'affilier à la Société Cantonale des Chanteurs Vaudois ? Voici une liste non exhaustive :

- ❖ Élément fédérateur qui permet des rencontres - et des souvenirs !
- ❖ En 2018 et 2019 : cadeau d'une partition à toutes les sociétés (voir paragraphe 4)
- ❖ Fête Cantonale : cadeau d'une partition qui sert de chœur d'ensemble
- ❖ Cotisation Suisa comprise
- ❖ De même que la cotisation USC qui est un interlocuteur fédéral
- ❖ Tarif préférentiel pour la participation à la Fête Cantonale (livret) et à l'atelier l'année qui précède
- ❖ Les choristes qui chantent dans plusieurs chœurs SCCV ont des cotisations adaptées
- ❖ Le Journal A L'Unisson et la Lettre d'information sont remis gratuitement aux chorales SCCV. Les chœurs non-SCCV doivent payer un abonnement. Utilisez-les pour annoncer vos soirées, repas de soutien, ...

6 - Prochaine Fête Cantonale à Gland.

- ❖ Les dates sont les suivantes : 1-2 et 8-9 mai 2021 à Gland. C'est M. Gérald Creteigny qui en est le président d'organisation. Il est également le syndic de cette commune.
- ❖ Les sociétés SCCV suivantes organisent cette Fête Cantonale :
 - CM L'Alouette - Bursins
 - CM Chantevigne - Mont-sur-Rolle
 - CM La Récréation - Morges
 - CH du Léman - Coppet
 - CM Le Chêne - Gland (société non-SCCV).
- ❖ Le logo est en création
- ❖ Grand Atelier dès septembre 2020 : compositeur J. F. Michel, parolier P. Charles. Grâce à un legs de Frs 25.000.-, nous pouvons mettre sur pied cet atelier avec chœurs et cuivres (selon la demande du légateur). Cette somme ne sera pas suffisante, malheureusement ...
- ❖ Une rencontre est prévue prochainement entre les organisateurs de la FCCV17 à Echallens et ceux de la FCCV21 à Gland : il est important que le passage du flambeau se passe dans les meilleures conditions.

7 - Dootix.

Le comité central de la SCCV, après de nombreuses réflexions, a décidé d'acquérir ce logiciel auprès de cette société basée à Vaulruz.

Présentation :

- ❖ Il s'agit d'un logiciel pour une gestion simple, efficace et sur mesure
- ❖ Ce système informatique facilite la gestion des membres de la SCCV ainsi que la comptabilité
- ❖ Dans le cadre du développement et du maintien en ligne du système, la Société a recours à plusieurs partenaires (hébergeur, fournisseur de SMS, MailChimp, fournisseur Internet...). Une sauvegarde automatique du contenu complet de la plateforme (fichiers et base de données) a lieu toutes les 12 heures sur un système distant.
- ❖ Investissement financier :
 - 5.000.- Frs à la signature du contrat
 - 5.770.- Frs à fin septembre 2018 (TVA en plus)
 - 10.770.- à fin janvier 2019 (yc TVA).

Rappel : le comité central a la possibilité de dépenser Frs 10.000.-/année sans passer par l'AD. Il a utilisé cette compétence en 2018 et 2019.

Chaque société pourra gérer ses membres de manière autonome depuis son portail personnel : changements de statut, suppression et/ou modifications, années de congé, ...

8 - Propositions individuelles et divers.

- ❖ Remarque d'un président présent : qui donne un nom d'un membre du jury qui serait « difficile ».
Finalement, ce n'est pas le bon nom et il s'agit d'une Cantonale ancienne. D'autre part, la critique orale concernant son chœur s'est faite dans la cour de l'église (présences des chœurs d'enfants) et ils n'ont pas entendu les remarques. Mme Clot intervient en regrettant qu'ils n'aient pas réagi le jour-même ; des salles étaient spécialement prévues à cet effet, on aurait pu rectifier le tir. Mais après 1 ½ année, on ne peut plus agir.
- ❖ Le cœur qui chante, par l'intermédiaire de sa présidente, remercie pour le travail fourni lors de cette Fête Cantonale. Ses choristes ont eu beaucoup de plaisir de chanter mais aussi d'écouter d'autres chœurs.
- ❖ Quelques chansonniers bleus pour CH sont disponibles aux éditions Frédy Henry au prix de Frs 30.-/pièce
office@fredyhenri-editions.ch
- ❖ Le chœur Le Forestay de Chexbres a disparu. Les partitions de ce chœur sont chez Mme Edwige Clot qui va prochainement faire paraître les titres sur le site. Ces partitions sont à donner, mais il faut aller les chercher chez Edwige (e.clot@bluewin.ch).
- ❖ La partition La Moldau est en libre accès sur le site chœur.ch

M. Michel Panchaud clôt cette assemblée régionale et remercie le CH de Pailly pour l'apéritif offert.

Prochaine Assemblée Régionale : vendredi 8 novembre 2019 à Oppens - 20h.

Prochaine Assemblée des Délégués : dimanche 24 mars 2019 à Renens.

Annonces diverses :

- ❖ CM Air du Temps de Bottens-Morrens : recherche un chef dès janvier 2019. Répétitions le lundi soir.
- ❖ EV Fa7 (dirigé par J. Savoyant) : Concert de Gospel les 23 et 24 mars 2019 au Mont-sur-Lausanne.